

# Ecole primaire publique - Cognac la Forêt

## Réunion du Conseil d'école du Lundi 8 Novembre 2021 - Compte rendu

Excusés : M. Musson (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Mme AUDEBAUD (DDEN), Mme THOMAS (conseillère municipale chargée des affaires scolaires),

Présents : Mmes ROCHE, CABESSUT, CHEVALIER, SOULAT, ALBERT-CHAMBON, DELMONT CRESPIN (enseignants), Mme MAYNARD (DDEN), M. VIGNERIE (maire), Mme FEIFER (élue), Mmes DIELH, VOISIN, CHAMBORD, NEUTS et STEPHENS, MM. PAYANNET et PRADIGNAC (parents d'élèves élus), Mme Poirier (directrice de l'accueil de loisirs).

La séance est ouverte à 18h et commence par un tour de table des personnes présentes.

### 1) Résultats des élections des parents d'élèves

Le vote s'est déroulé entièrement par correspondance. Il y avait 188 inscrits, il y a eu 131 votants, soit 80% de participation (légère hausse de participation). Il y a eu 7 bulletins blancs ou nuls, soit 124 suffrages exprimés. Il y avait 6 sièges en tant que titulaires à pourvoir et 6 sièges en tant que suppléants. Les parents titulaires élus sont : Mmes Dielh, Neuts, Stephens, Voisin, Chambord et M. Payannet. ; les suppléants sont Mme Calle et M. Pradignac. **Mme Crespin rappelle que seuls 6 parents peuvent voter lors du conseil d'école mais que tous les parents élus peuvent y assister.**

### 2) Rôle et missions du conseil d'école, vote du règlement du conseil d'école :

Le règlement du conseil d'école a été envoyé à tous les participants en amont du conseil d'école. Il est adopté et voté à l'unanimité

### 3) Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été envoyé aux membres du conseil en amont du conseil d'école. Il est adopté et voté à l'unanimité. Présentation de la charte de laïcité aux parents, qui sera distribuée aux familles en même temps que le règlement intérieur

**Horaires décalés (9h-12h/ 13h30-16h30 pour les 2 classes maternelles + CP/CE1 et 9h-12h15/13h45-16h30 pour les CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2) :** Voté à l'unanimité

**4) Dispositif pHare :** la lutte contre le harcèlement est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, A cette priorité répond la mise en œuvre d'un programme spécifique appelé «pHARe» (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), visant une labellisation de l'ensemble des écoles. Ce programme sera déployé cette année scolaire dans toutes les écoles de la Haute-Vienne.

Objectifs : - doter toutes les écoles et collèges d'un plan de prévention structuré et efficient

- éduquer à la prévention du harcèlement

- permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre

le harcèlement

### 5) Bilan de la rentrée :

#### Bilan

La rentrée de septembre s'est bien déroulée. Le contexte sanitaire était assez similaire à celui de la fin d'année dernière, avec 3 entrées distinctes pour limiter les attroupements comme indiqué dans le protocole sanitaire de septembre. Les réunions de rentrée ont eu lieu dans les 3 premières semaines de septembre. Dès le mois de juin, les enseignantes avaient fait passer une petite liste de fournitures selon les classes. Dans l'année, elles peuvent demander aux parents le renouvellement du petit matériel individuel (crayons à papier, stylos...).

Le protocole sanitaire s'est allégé la semaine précédant les vacances en permettant aux enfants de ne plus porter de masque (sauf dans les transports scolaires) mais cela risque d'être de nouveau modifié courant novembre selon les indicateurs de notre département.

#### Effectifs

Les effectifs sont stables : nous avons actuellement 133 élèves sur l'école et 3 inscriptions en TPS pour janvier.

**TPS-PS-MS** : Mme Roche : 23 élèves : 6 PS, 17 MS, (3 TPS en janvier)

**PS/GS** : Mme Crespin: 23 élèves : 9 PS, 14 GS

**CP-CE1** : Mme Chevalier : 23 élèves : 12 CP, 11 CE1

**CE1-CE2** : Mme Cabessut : 21 élèves : 12 CE1, 9 CE2

**CE2 CM1** : Mme Albert Chambon : 20 élèves : 6 CE2, 14 CM1

**CM1 CM2** : Mme Soulat, 23 élèves : 6 CM1, 17 CM2

Quatre AESH interviennent dans l'école auprès de 4 élèves en situation de handicap.

#### Evaluations

En début d'année, les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations diagnostiques nationales. Ces évaluations font l'objet de remontées et permettent d'aider les enseignants à cibler les réussites et les difficultés des élèves afin de mettre en place des dispositifs d'aide le plus tôt possible. Les parents des enfants concernés par ces évaluations ont reçu un bilan personnalisé et ont pu s'ils le souhaitent prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

Des évaluations nationales seront de nouveau passées en janvier par les élèves de CP afin de mesurer les progrès et détecter les difficultés.

### **Activités pédagogiques complémentaires**

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les matins ou les soirs selon les classes. Nous faisons principalement de la méthodologie et de la remédiation en lecture et mathématiques. Cela peut également être un temps qui permet de travailler sur un projet demandeur de plus de temps, ce n'est pas toujours du soutien. C'est un temps soumis à autorisation des parents.

### **6) Sécurité :**

Trois exercices de sécurité ont été réalisés avant les vacances d'automne. Un mot informant les familles de ces exercices et de la conduite à tenir en cas d'alerte réelle a été distribué dans les cahiers de liaison.

#### **Alerte incendie**

Elle a eu lieu le 9 septembre à 10h. L'évacuation a été rapide. Les alarmes ont fonctionné correctement. L'alerte a été effectuée en 2 temps car les alarmes ne sont pas reliées entre elles entre les 2 bâtiments.

#### **Alerte PPMS risques majeurs**

Cette alerte a eu lieu le 21 octobre sous forme d'exercice cadre pour respecter le protocole sanitaire en vigueur. Les mallettes sont complètes : les denrées périssables ont été remplacées par la mairie comme tous les ans.

Le signal retenu est cependant confondu avec l'alerte incendie par les enfants : les enseignantes ont décidé de le modifier et de se passer l'alerte en interne ou de vive voix car ce type de risque n'est pas un risque imminent et laisse le temps aux personnels de l'école de se passer l'information.

#### **Alerte PPMS Alerte-Attentat**

L'alerte attentat s'est déroulée le 7 octobre. L'alerte effectuée par une enseignante au moyen des téléphones reliés entre toutes les classes (3 appels internes de 3 sec) n'est toujours pas probante. La référente prévention a souhaité se déplacer sur l'école pour travailler sur cette problématique. Elle a proposé l'installation d'un signal lumineux relié entre les classes.

**Parents élus : M PAYANNET explique qu'il a déjà pris des renseignements auprès de sociétés qui proposent des alarmes : il est possible d'avoir une même alarme qui permet de prévenir d'un incendie et d'une intrusion avec des codes couleur par exemple. A voir avec un technicien ce qui est réalisable au vu des murs épais de l'école. Les boîtiers émetteurs peuvent aussi être récepteurs et fonctionner par WIFI en relais entre eux. Il n'a pas pu avoir de devis.**

**Mme DIELH demande à qui advient la charge financière de ce genre d'installation : mairie ou inspection académique. Mme Crespin répond que c'est à la charge de la commune, en tant que propriétaire des locaux. M PAYANNET regrette qu'aucune directive claire ne soit fournie par l'inspection alors qu'elle nous demande de mettre en place de plus en plus de choses.**

Pendant l'exercice cadre, les enseignantes ont expliqué aux enfants comment se protéger en cas de signal d'intrusion (confinement en se protégeant sous les tables et fermeture de toutes les ouvertures par les adultes de la classe ou fuite)

Le Plan vigipirate est toujours à son niveau le plus haut, Urgence Attentat. Les parents n'ont donc pas le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'école, sauf exception. Les élèves de l'ensemble des classes sont accueillis à l'extérieur des classes pour les maternelles, dans les classes pour les élémentaires (pas de parents dans la cour, ils doivent rester au portail)

### **Contexte sanitaire**

Le contexte sanitaire a également évolué. A la rentrée, le niveau 2 du protocole était appliqué. Depuis lundi 18 octobre c'est le niveau 1 qui est entré en vigueur. Les parents ont été informés via le cahier de liaison, par mail ainsi que via l'ENT. Les enfants de plus de 6 ans ne portent plus le masque en classe. Cela risque d'évoluer de nouveau à compter du 15 novembre.

### **7) Modalité de communication avec les parents**

Dans l'année, plusieurs rencontres peuvent avoir lieu entre les parents et les enseignantes : la réunion de rentrée, des réunions individuelles. Les parents peuvent communiquer avec les enseignantes grâce au cahier de liaison ainsi que via le blog **Toutemonannée** et les journaux des classes dans Toutemonannée mis en place depuis novembre 2020.

**\*Suivi des élèves et rencontre avec les parents** : Différents documents et dispositifs permettent de suivre efficacement les élèves tout au long de leur scolarité : plan personnel de réussite éducative (PPRE), réunions entre enseignants et parents, poursuite des conseils école/collège et des PPRE passerelle. Chaque enseignante a réalisé une réunion de rentrée dans sa classe afin d'en expliquer le fonctionnement. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous via le cahier de liaison avec l'enseignante de leur enfant.

### **8) Projets et Fonctionnement 2020-2021**

#### **-Projet d'école**

Les trois axes sont :

- \*1 Favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycles
- \*2 Fluidité des parcours et qualité de la vie scolaire
- \*3 Les parcours éducatifs

## -Projets menés dans les classes en lien avec le projet d'école :

### Axe 2 :

\*journaux de de classe /cahiers de vie numériques sur l'ENT Toutemonannée

\***Liaison Ecole-Collège** : Le conseil école-collège a eu lieu jeudi 21 octobre. **Mme Soulat explique qu'un projet va être mis en place avec la professeure d'Allemand du collège Langevin qui se propose de venir dans l'école avec les élèves de CM2 pour proposer une initiation. 1<sup>ère</sup> venue prévue le 7 décembre sur le thème de la Saint-Nicolas. Elle fera également le parallèle en janvier février sur la façon de se présenter en anglais et en allemand.**

### Axe 3

\***Interventions du SYDED** : « Bébert le ver de terre » pour les PS-MS et PS -GS sur le compostage, « Le tri marrant » pour les élèves de cycle 3 et l'animation « zéro déchet » pour les élèves de cycle 2

\***Santé** : Le petit-déjeuner pour les CP/CE1 et CE1/CE2 et une animation sur la santé pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2.

\* fréquentation de la médiathèque du Cp au CM2 pour le moment

Projets dans les classes : → **fil rouge « Voyage dans le temps »** qui permettra d'aborder les étapes clefs des différentes périodes de l'histoire

→ Cycle 3 : les 2 classes sont inscrites au **projet THEA** proposé par l'OCCE qui débutera en janvier. Les enseignantes auront une formation puis devront choisir une pièce et travailler sur certains passages. L'objectif est la coopération à l'école, s'écouter, attendre son moment à soi pour parler, etc...

→ **Festival Faites des livres** : les 6 classes se sont inscrites et espèrent avoir chacune des interventions.

→ Cycle 1 : inscription au **projet classe bleue** mis en place afin de se mobiliser pour lutter contre les noyades qui surviennent chez le jeune enfant et qui sont en forte hausse depuis 2015 Les élèves de MS et GS.ont été inscrits mais cette expérimentation est soumise à un nombre de places limité (réponse attendue pas avant fin novembre). Si toutefois une réponse favorable est donnée, les élèves bénéficieront d'une fréquentation quotidienne de la piscine à raison de 8 séances réalisées sur une période de deux semaines Le trajet sera pris en charge par l'école.

### Sorties :

→ **Sportives** : \***Piscine** : Le cycle piscine qui avait été interrompu depuis mars 2020 à cause de l'épidémie de Covid a pu reprendre dès septembre : c'est la classe de CE1-CE2 qui a débuté son cycle de 10 séances. Ce seront ensuite les CE2-CM1 puis les CM1-CM2 et enfin les CP-CE1 qui bénéficieront de ce module piscine, dans le respect du protocole sanitaire interne à la piscine.

\* **Course des bouchons** : L'USEP organise une rencontre à Oradour sur Vayres le vendredi 26 novembre 2021. Les CE2/CM1 et les CM1/CM2 y participeront. Ce sera l'occasion de travailler la course en durée en équipe.

→ **culturelles** : **La Mégisserie** : L'Ourse et la Louve pour la maternelle le vendredi 4 février, Histoire du moineau pour les CP/CE1 et les CE1/CE2 le jeudi 9 décembre, Mythos pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2 le jeudi 16 décembre.

### Interventions à l'école :

**Pour toute l'école** : La photo de classe a eu lieu le jeudi 16 septembre.

**Musique** : Musique pour les classes élémentaires 1 vendredi sur 2, avec Mme MASS

### Manifestations à venir :

**Vente de Chocolats** : Une vente de chocolats va être proposée aux parents jusqu'au 29 novembre. Elle est destinée à financer les projets et sorties car les bénéfices seront reversés à la coopérative.

**Noël** : Les enseignantes souhaitent mettre en place un marché de Noël sous des modalités différentes des autres années afin de proposer un moment convivial entre les familles et les enseignantes (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire d'ici là) : cela aurait lieu le jeudi 16 décembre de 16h30 à 18h avec des stands d'objets de Noël dans la salle de motricité et des stands « restauration » (chocolat chaud /gâteaux/brochettes de bonbons) à l'extérieur sous le préau. Appel aux bonnes volontés des parents pour aider à la logistique. *M. Payannet propose de solliciter également le centre de loisirs et l'amicale.*

**Repas de Noël** maintenu pour le moment le vendredi 17 décembre

**Passage du Père Noël** maintenu pour le moment le vendredi 17 décembre

**Coopérative** : Mme Roche présente le tableau des entrées et sorties d'argent de la coopérative scolaire ainsi que le solde actuel. Ce tableau est consultable à l'école.

**Liaison Ecole/municipalité** : achat de deux tapis de jeu pour les coins voiture des 2 classes maternelles, achat de 2 séparateurs de WC pour les toilettes de la classe des PS/GS, achat d'un meuble à roulettes pour le vidéoprojecteur de la classe des PS/GS.

Les travaux de rénovation des huisseries ont commencé pendant les vacances d'octobre : les fenêtres de toutes les classes (sauf bureau de direction) ont pu être changées. Ce sont les employés communaux qui vont se charger de réaliser les finitions sur les mercredis. **M.Le Maire rajoute que les volets roulants avec commandes centralisées seront également posés les mercredis tout comme les portes (donnant sur l'extérieur) qui seront dotées d'un bouton intérieur. Mme FEIFER précise qu'environ 120 000 euros restent à la charge de la commune pour les travaux des toilettes + fenêtres/volets/portes.**

## **Questions diverses :**

\* Changement/Amélioration du système PPMS? **Mme Feifer a pris note des problèmes que pose l'alarme Alerte Attentat et des éléments de solution apportés par les parents élus.**

\* Pourquoi le bloc sanitaire entre les classes de CM n'est pas fermé comme prévu ? (en cas de confinement)

**M. Vignerie répond que les travaux vont se faire et qu'une sorte de véranda va être posée à la place de la barrière mais il faut attendre que les poseurs viennent réaliser les travaux. La porte des toilettes et d'une classe vont être élargies afin de pouvoir accueillir un enfant porteur d'un handicap physique.**

\* A quand la réparation des planchers étagés en CP/CE et CM?

**M. Vignerie explique qu'ils n'ont pas été étagés mais maçonnés. M. Payannet s'étonne de n'apprendre que maintenant le maçonage des planchers. Leur principale préoccupation est la sécurité des élèves. Mme Dielh demande s'il y a un document qui atteste de ce maçonage, comme cela a été mentionné dans le compte-rendu de la mission de sécurité. M. Vignerie répond qu'il s'est trompé et que cela n'a pas été fait par une entreprise mais par les cantonniers qui peuvent en attester par écrit. Il ajoute qu'il pourrait faire intervenir un cabinet d'expertise pour attester de la sécurité des planchers à la demande des représentants d'élèves mais que cela a un coût de 3 000 € et qu'il trouve dommage de dépenser cette somme pour un simple papier. Il assure qu'il n'y a aucun étau sous les planchers des classes et que cela n'a jamais été le cas. Mme Crespin et M. Payannet ont pris acte des déclarations de M. Vignerie et de son souhait de ne pas faire l'expertise des planchers. Mme Crespin souligne que l'absence de ce document engage sa responsabilité. Le Maire répond qu'il en est conscient.**

**Mme Feifer annonce qu'elle demandera lors du prochain conseil municipal (23/11/21) de voter le passage de l'expert ou non.**

\* Qu'en est-il des points de sécurité relevés l'année dernière par l'assistante de prévention et l'inspecteur de la santé et sécurité au travail ? **Dégagement du dessus des armoires dans les classes/En attente de la venue d'un électricien pour rehausser les prises des classes maternelles (pas aux normes) mais devis signé/Passage piéton tracé en aout/Fixation de certains meubles dans les classes/Rambardes installées aux escaliers des CP-CE1/des aérations vont être mises sur les nouvelles fenêtres**

\* Quand se feront les exercices d'entraînement pour l'évacuation de la cantine en cas d'incendie ou autre attaque

**La mairie admet ne pas y avoir pensé. Ils vont le prévoir au regard des menus pour ne pas trop perturber le service. Deux exercices seront prévus : un pour chaque service.**

**Mme Dielh demande si le personnel communal est formé pour réagir en cas de problèmes : PESC1 par exemple. Les ATSEM l'ont mais les autres personnels sont des petits-emplois donc il est compliqué de leur imposer, d'autant plus qu'il y a beaucoup de turn-over. Il n'y a rien qui oblige les personnels à se former, c'est sur leur demande.**

\* Quand sera-t-il possible de cuisiner des frites sans tout faire disjoncter ?

**M. Vignerie explique qu'il ne veut pas de frites faites à l'huile car trop dangereux. Niveau électricité, il faudrait changer les capacités électriques mais cela coûterait cher pour peu s'en servir. La cantinière a été dotée d'un four neuf plus performant lui permettant d'assurer les deux services. Si elle cuit des frites au four elle ne pourra pas simultanément faire une viande au four (ex poulet, rôti, ...) ou poisson au four. Mais une cuisson au piano est envisageable.**

\* D'où provient l'eau qui inonde l'accueil périscolaire ?

**Mme Poirier explique que trois inondations ont eu lieu depuis la rentrée dont une fois au-dessus du compteur (dû à une fuite qui a été réparée). La toiture de la salle de motricité et de l'ancien centre manque d'entretien ce qui surcharge les gouttières. Le nettoyage a été réalisé. Les deux autres inondations seraient dues aux eaux souterraines durant les fortes pluies. Les caniveaux ont été nettoyés. Une gouttière a été ajoutée dans l'école pour que l'eau soit déversée dans la cour plutôt qu'au niveau du centre. Mme Poirier annonce qu'un expert va se déplacer le 10 novembre pour trouver les causes car cela se produit régulièrement.**

**Mme Dielh demande où sont évacués les enfants en cas d'inondation. Réponse apportée : dans la salle de motricité.**

\* Serait-il possible d'envisager des zones d'ombrages dès maintenant pour l'été prochain, peut-être installer un grand mat avec des voiles d'ombrages ?

**Mme Feifer explique que des voiles d'ombrage seraient trop dangereuses en cas de forts vents ou fortes pluies (cuvette) et par rapport aux cordes maintenant les voiles. M. Vignerie rajoute que des travaux sont prévus pour 2022 avec réfection du sol de la cour (enrobé) et de fosses pour planter des arbres (ainsi que des portails qui seront équipés d'un digicode)**

\* Mme Feifer relate que certains enfants (cm1-cm2) sont dissipés pendant le repas et manquent de respect envers les adultes. **La municipalité demande qu'un recadrage soit fait.**

**M. Payannet demande quel est le moyen de communication entre le personnel communal et les familles ? → un écrit puis un entretien avec le Maire.**

La séance est levée à 20h37.

Le secrétaire de séance,  
Mme Cabessut

La Présidente du conseil,  
Mme Crespin